

0470001W
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
164 BOULEVARD DE LA LIBERTE
47007 AGEN CEDEX
Tel : 0553774650

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2023-2024

Par délibération du conseil d'administration
du 22/06/2023
acte n° 62

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

CLUB CPN - LES ECUREUILS DU 47 : la cheffe d'établissement est autorisée à signer la convention avec cette association qui interviendra dans le cadre de l'action GREEN CHRISTMAS inscrite au plan d'actions 2023-2024

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Le chef d'établissement

Nom : Delpeyrat

Prénom : Najat

Signé le : 08/12/2023 09:21:38



CLUB CPN - LES ECUREUILS DU 47

(CPN = Connaître et Protéger la Nature)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

N° SIRET : 92345162900011

Présidente de l'association : MME Claire CARDRON

4 lotissement LA TUINE

47220 ASTAFFORT

Tél : 06 28 05 69 24

Destinataire :

LYCEE PALISSY

164 boulevard de la Liberté

47000 AGEN

DEVIS N° :

2023-10-002

DESIGNATION	MONTANT
<p>Animation "GREEN Christmas " au lycée Palissy à Agen, vendredi 15/12/2023.</p> <p>Voir fiche d'animation</p> <p><i>Forfait animation pour 2 heures (16 lycéens) y compris les frais de déplacement (Astaffort > Agen, AR)</i></p>	112,00 €

COÛT TOTAL

112,00 €

Paiement après réalisation de la prestation, à réception de la facture.

Claire CARDRON

Astaffort le 05/10/2023

Signature du destinataire du devis, précédée de la mention
manuscrite "bon pour accord" :



Bon pour accord



Fiche d'animation Club CPN - Les Ecureuils du 47

GREEN Christmas au Lycée Palissy à Agen, vendredi 15 décembre 2023.

Nom de la structure	Association Club CPN - Les Ecureuils du 47 ASTAFFORT
Personne référente et contact	Claire CARDRON 0628056924 Lecureuilsdu47@gmail.com
Intitulé de l'animation	Boules de Noël et broche en laine feutrée à l'aiguille.
Objectifs de l'animation	Réaliser sa décoration de Noël et création d'une broche en conscience de son empreinte écologique (fait-main, local, valorisation d'une matière naturelle « la laine », réflexion sur les plastiques et les matières polluantes).
Déroulé/contenu de l'animation	<ul style="list-style-type: none"> . Réaliser une boule de Noël en laine feutrée (motif mouton ou fleur) à l'aiguille à partir de laine de mouton cardée. . Réaliser une broche fleur en laine cardée à l'aiguille . Visiter la mini-expo pour comprendre les étapes de transformation de la laine à partir des étapes de préparation : mouton, tonte, tri, lavage, séchage, cardage... <p style="text-align: center;">Et autres techniques : filage, tissage...</p> <p>Atelier « fabrication : 1H » + explications et mini-expo : 10 mn (pendant que le groupe 2 entre et s'installe, le groupe 1 visite l'expo avant de partir).</p>
Besoins en matériel nécessaires à l'animation (Nombre de tables, chaises, électricité etc...)	<p style="text-align: center;">3 tables:</p> <p>1 table pour la mini-expo.</p> <p>2 tables pour les ateliers et 10 chaises.</p>
Moyens humains	<p style="text-align: center;">2 animatrices/</p> <p style="text-align: center;">8 lycéens par atelier d'une heure.</p>
Besoins humains (Appui à la préparation en amont, bénévoles pour rangement etc...)	Installation des tables et chaises en amont et rangement à la fin.
Valorisation (CF devis en PJ)	<p>Pour 2H : Nombre de lycéens = 16, soit 112 euros.</p> <p>Pour 3H : nombres de lycéens = 24, soit 168 euros.</p>

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre le Lycée Bernard Palissy

Représenté par Madame Najat DELPEYRAT, Cheffe d'établissement

ci-après dénommé « l'EPLÉ »

Et l'association CLUB CPN-LES ECUREUILS DU 47,

Représentée par Madame Claire CARDRON

ci-après dénommée « le partenaire »

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

Le partenaire est chargée d'assurer la co-animation ATELIER DE FABRICATION DE BOULES DE NOEL ET DE BROCHE EN LAINE FEUTREE A L'AIGUILLE pour (16) seize lycéens dans le cadre du projet culturel **GREEN CHRISTMAS** avec Mesdames Julie Schneider et Elisabeth Perraudin, Professeures-documentalistes

Article 2 : durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de (2) deux heures le vendredi 15 décembre 2023 de 12h à 14h.

Article 3 : engagement de l'EPLÉ

L'EPLÉ s'engage à :

- Mettre à disposition du partenaire un espace et un horaire de travail adapté à la pratique de l'atelier de fabrication.

- Planifier les séances d'interventions en concertation avec le partenaire, pour un total de (2) deux heures.
- Rémunérer le partenaire pour un forfait de 112,00 euros TTC (frais de déplacement inclus).

Article 4 : engagement du partenaire

Le partenaire s'engage à :

- Respecter la date et les horaires précisés tels que convenu.
- Apporter ses connaissances et compétences professionnelles au projet des enseignants.
- Travailler avec tous les élèves inscrits à l'atelier.

Article 5 : modalités de paiement

Le partenaire sera rémunéré sur présentation de la facture, de la fiche fournisseur complétée et d'un RIB à la fin de la prestation.

Article 6 : Modifications et résiliation de la convention

5.1 - En cas d'inexécution ou de violation, par l'une des parties de l'une des dispositions de la convention, celle-ci peut être résiliée unilatéralement et de plein droit par l'autre partie, 30 (trente) jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet et ceci, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La présente convention est, en outre, résiliée automatiquement et de plein droit dans l'hypothèse où, notamment par suite d'une modification législative ou réglementaire la concernant ou concernant ses activités, l'une ou l'autre des parties se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre la présente convention.

5.2 - La présente convention peut être modifiée à tout moment, à la demande de l'une des parties, toute révision devant donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

Article 7 : Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différents sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforcent de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation dans le délai de (2) deux mois.

En cas de désaccord persistant, le Tribunal administratif est seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

La présente convention est établie en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour chaque partie signataire.

Fait à Agen, le 08/12/2023

Pour l'EPLÉ,
Najat DELPEYRAT,
Cheffe d'établissement



le partenaire,
Claire CARDRON,
Présidente de l'association

CLUB CPN-LES ECUREUILS DU 47
Connaître et Protéger la Nature
4 Lotissement La Tuine
47220 ASTAFFORT
www.lecolndesecureulls.wordpress.com
lesecureullsdu47@gmail.com
Tél. 06 28 05 69 24
N° d'association W471007320


Claire CARDRON

FICHE FOURNISSEUR

SOCIETE	Association : CLUB CPN - LES ECUREUILS DU 47
SIRET	923 451 629 00011

NOTE DE L'AGENT COMPTABLE
AUX FOURNISSEURS
du 11/05/23

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau logiciel comptable (OPALE) et afin de sécuriser les opérations à venir, merci de joindre à cette **fiche fournisseur complétée**

✕ **votre RIB original au format PDF**

sur la messagerie fpc.0470001w@ac-bordeaux.fr

En vous remerciant de votre précieuse collaboration,

L'Agent Comptable,
Isabelle FURLAN